

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Des chenilles en processions, au début du printemps, traversent les pelouses et les routes. D'où viennent elles? Qui sont elles?

Levons les yeux. Surprise! Nous sommes à proximité de pins, ces résineux à 2 aiguilles, le plus souvent, accolées à la base. Et, quelles sont ces boules blanches accrochées au bout des branches?

Il s'agit de nids, appelés aussi cocons, tissés par des chenilles pour se protéger du froid. Nous sommes en présence de **chenilles processionnaires des pins**. Quel est leur **cycle d'évolution**?

En mars, avril, sitôt qu'il fait plus de 18-20 degrés pendant plusieurs jours, les chenilles quittent leurs nids d'hiver, descendent le long des troncs en procession (d'où leur nom), parcourent plusieurs mètres sur le sol et pénètrent dans la terre. Là, elles subiront leur métamorphose et ressortiront sous forme de papillons fin juin-début juillet. Après accouplement, les femelles repèrent les pins et de leurs pattes enserrant 2 aiguilles et pondent entre. Elles recouvrent leur ponte d'écaillés qu'elles prennent sur leur abdomen, d'où une forme de manchon brunâtre.

Fin août - début septembre, les œufs éclosent et de petites chenilles en sortent. Elles se nourrissent des aiguilles à proximité du manchon. Ces aiguilles, en partie consommées, deviennent jaunes. On peut à ce stade s'apercevoir de la présence de chenilles sur l'arbre par des bouquets d'aiguilles jaune-paille. A mesure que l'automne avance, les chenilles muent et grossissent. Elles commencent à former des pré nids, au gré de leur déplacement, où elles se réfugient au moindre froid. Dans le courant octobre, elles vont confectionner leur nid d'hiver avec des soies qu'elles ont sur l'abdomen, elles se nourrissent moins et grossissent encore. Elles passent tout l'hiver dans ces nids, véritables radiateurs. Dès les beaux jours, elles quittent ces nids et se promènent en procession. La boucle est bouclée...

En quoi **ces chenilles sont elles néfastes**? Elles mangent les aiguilles et donc affaiblissent les jeunes arbres. Mais, pour nous dans notre région, c'est surtout le fait qu'elles possèdent des poils urticants microscopiques qui est le plus préjudiciable. En effet, elles libèrent ces poils à la moindre alerte au gré des vents. Ils viennent se fixer sur le sol, les vêtements, la peau, les fosses nasales, la bouche. Ils agissent comme les piqûres d'orties. Les personnes allergiques, les enfants et les personnes âgées sont les plus vulnérables. Les langues peuvent enfler et gêner la respiration. Les chiens aussi qui ont toujours la truffe au sol. Consulter un médecin à la moindre alerte d'octobre à mai.

Comment s'en débarrasser? Le plus simple est de repérer les nids dès la fin octobre et de les couper en se protégeant le corps, les mains et le visage. Ensuite, il suffit de les brûler. Mais si vos pins sont trop hauts et les nids inaccessibles du sol, il faudra appeler une entreprise spécialisée avec des grimpeurs sur cordes ou une nacelle.

Un traitement existe. Il faut pulvériser une solution sur les pins pour anéantir ces chenilles. Les produits utilisés sont insecticides biologiques (à base de la bactérie *Bacillus Thurengiensis*). Afin de préserver au maximum la biodiversité, l'Office National des Forêts organise une campagne avec un **traitement sélectif** qu'il faut répandre les premières semaines de la vie des chenilles, c'est à dire la **deuxième quinzaine de septembre**. Ce produit est inoffensif pour les hommes, les animaux, abeilles comprises et bien sûr efficace sur les chenilles de papillons. Il est dispersé depuis le sol avec une turbine montée sur un véhicule 4X4. Il est nécessaire de passer 2 fois pour une meilleure efficacité. Ce dernier traitement prend de l'ampleur d'année en année (à l'unité, il faut compter en 2017 environ 89 € TTC par pin).

Si vous possédez des pins ou des cèdres affectés par ces chenilles, vous pouvez vous **inscrire en mairie** pour le traitement de l'automne (nom, adresse, téléphone, nombre d'arbres à traiter). Un devis vous sera envoyé par l'ONF avant toute intervention. Il faut savoir que :

- même si vous n'avez pas eu de nids cet hiver, ou si vos pins ont été traités, vous pouvez très bien en avoir à nouveau en septembre. En effet, les papillons volent et peuvent venir de pins non traités,
- les chenilles peuvent rester en terre et ressortir 2 ou 3 ans après,
- le traitement pour être efficace doit être collectif, c'est à dire intéresser tous les propriétaires de pins.